



PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 08/07/2022

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLÉMENTAIRE À SAINT-ROBERT

Suite au décès du maire, le conseil municipal de Saint-Robert devant être complété pour l'élection d'un nouveau maire, une élection municipale partielle complémentaire doit être organisée.

Les électeurs et électrices de la commune de Saint-Robert sont convoqués le dimanche 28 août 2022 en vue de procéder à l'élection d'un conseiller municipal. En cas de nécessité, un second tour de scrutin aura lieu le dimanche 4 septembre 2022.

Le dépôt des candidatures devra être effectué à la sous-préfecture de Brive, de préférence sur rendez-vous, aux dates et horaires suivants :

1^{er} tour de scrutin :

- le mercredi 10 août 2022 de 8h45 à 11h45, et de 14h00 à 16h00,
- le jeudi 11 août 2022 de 8h45 à 11h45, et de 14h00 à 18h00.

En cas de 2^e tour de scrutin, c'est-à-dire dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir :

- le mardi 30 août 2022 de 8h45 à 11h45, et de 14h00 à 18h00.

Précisions :

- Les candidats non élus au 1^{er} tour sont automatiquement candidats au 2^e tour.
- Les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Cabinet de la préfète Bureau de la communication interministérielle

Valérie Jandot : 06 27 12 55 52

François Charbonnel : 06 80 99 58 67

☎ 05 55 20 56 75

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex